



6ans de silence et ma banque me demande différence d un prêt immo

Par **Melimelo 62000**, le **04/03/2016** à **16:33**

Bonjour , en 2010 notre bien immobilier à été mis en vente forcée suite à une liquidation depuis plus de nouvelle ni banque ni liquidatrice (laisse adresse de mes parents en cas de problème car je n avais plus de logement et mon numéro de portable inchangé depuis 2005)début mars 2016 la banque me réclame la différence y a t il prescription ? Ont ils le droit Si oui ou non sur quelle article et code dois je me basé merci beaucoup